



Notice d'emploi N° 1609 / 2016

Pour les produits phytosanitaires visés à l'art. 36 de l'ordonnance du 12 mai 2010 sur la mise en circulation des produits phytosanitaires
(ordonnance sur les produits phytosanitaires, RS 916.161)

Caractéristiques du produit

Dénomination spécifique:	Bactéricide, Fongicide
Formulation:	WP poudre mouillable
Teneur en substances actives:	50 % cuivre (sous forme d'oxychlorure)
Nom UICPA:	dicopper chloride trihydroxide
Teneur en COV:	0 %

Stockage

Le produit doit être conservé dans l'emballage original, à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des médicaments, de façon à ne pas être accessible aux personnes non autorisées.

Elimination

Emballage:	Les récipients vides, nettoyés avec soin, doivent être confiés à la voirie pour leur élimination.
Restes de produits phytosanitaires:	Les restes de produits phytosanitaires doivent être confiés au centre de ramassage de la commune, à un centre de collecte de déchets spéciaux ou au point de vente.

Produits commerciaux

Cuprocaffaro

Numéro d'homologation fédéral: I-1608	Pays d'origine: Italie
Numéro d'homologation étranger: 3628	Titulaire de l'autorisation étranger: Isagro S.p.A.,Italie

Cuprenox 50

Numéro d'homologation fédéral: I-1607	Pays d'origine: Italie
Numéro d'homologation étranger: 1009	Titulaire de l'autorisation étranger: Diachem SPA,Italie

Tetraram

Numéro d'homologation fédéral: I-1618	Pays d'origine: Italie
Numéro d'homologation étranger: 1995	Titulaire de l'autorisation étranger: Terranalisi SRL,Italie

Rarez

Numéro d'homologation fédéral: I-1616	Pays d'origine: Italie
Numéro d'homologation étranger: 5751	Titulaire de l'autorisation étranger: New Agri,Italie

Ramin 50

Numéro d'homologation fédéral: I-1615	Pays d'origine: Italie
Numéro d'homologation étranger: 916	Titulaire de l'autorisation étranger: Chemia S.P.A.,Italie

Tradiacuire 50

Numéro d'homologation fédéral: F-1629	Pays d'origine: France
Numéro d'homologation étranger: 78 00571	Titulaire de l'autorisation étranger: TRADI-AGRI,France

Autorisé jusqu'au 30.09.2017

Domaine d'application	Ravageur	Spécifications d'application	(*)
Culture des baies			
espèces de Ribes	anthracnose des espèces de Ribes	Concentration: 0.1 - 0.3 % Dosage: 1 - 3 kg/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s) Application: aussitôt après la floraison et après la récolte.	1, 2
fraise	taches pourpres du fraisier Effet partiel: Taches angulaires du fraisier	Concentration: 0.1 - 0.3 % Dosage: 1 - 3 kg/ha Application: avant la floraison et après la récolte.	2, 3
framboise	maladies des rameaux du framboisier	Concentration: 0.2 - 0.5 % Dosage: 2 - 5 kg/ha Application: avant la floraison et après la récolte.	2, 4
mûre	maladies des rameaux des ronces	Concentration: 0.2 - 0.5 % Dosage: 2 - 5 kg/ha Application: avant la floraison et après la récolte.	2, 5
Arboriculture			
cerisier	chancre bactérien du cerisier	Concentration: 0.2 - 0.3 % Dosage: 3.2 - 4.8 kg/ha Application: à la chute des feuilles.	2, 6, 7
fruits à noyaux	cloque du pêcher, maladie criblée des Prunus	Concentration: 0.2 - 0.3 % Dosage: 3.2 - 4.8 kg/ha Application: au débourrement.	2, 7
olivier	bactérioses, maladie de l'oeil de paon	Concentration: 0.2 - 0.3 % Dosage: 3.2 - 4.8 kg/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s) Application: à partir du début de l'attaque.	2, 7
poirier / nashi, pommier	tavelure des arbres fruitiers à pépins	Concentration: 0.1 - 0.2 % Dosage: 1.6 - 3.2 kg/ha Application: au débourrement.	2, 7
poirier / nashi, pommier	tavelure des arbres fruitiers à pépins	Concentration: 0.05 - 0.1 % Dosage: 0.8 - 1.6 kg/ha Application: avant la floraison.	2, 7, 8
prunier (pruneau/prune)	maladie des pochettes du prunier	Concentration: 0.2 - 0.3 % Dosage: 3.2 - 4.8 kg/ha Application: au débourrement.	2, 7
Viticulture			
vigne	mildiou de la vigne Effet partiel: oïdium de la vigne, pourriture grise (Botrytis cinerea) Effet secondaire: rougeot parasitaire de la vigne	Concentration: 0.1 % Dosage: 1.6 kg/ha Application: après la floraison jusqu'à la mi-août au plus tard.	9, 10, 11, 12
vigne	mildiou de la vigne	Concentration: 0.3 % Dosage: 4.8 kg/ha Application: dernier traitement à fin août au plus tard, en cas de forte attaque seulement.	9, 10
vigne	Effet partiel: mildiou de la vigne	Concentration: 0.1 % Dosage: 1.6 kg/ha Application: jusqu'à fin août au plus tard.	9, 10
Culture maraîchère			
aubergine, tomate	Effet partiel: chancre bactérien de la tomate, moucheture bactérienne	Concentration: 0.5 - 0.7 % Délai d'attente: 3 Jours	2
aubergine, tomate	alternariose, mildiou de la tomate, septoriose de la tomate/aubergine	Concentration: 0.5 - 0.7 % Délai d'attente: 3 Jours	2, 13
betterave à salade	cercosporiose et ramulariose	Dosage: 5 - 7 kg/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s)	2, 13
brocoli, chou de Bruxelles, chou de Chine, chou-fleur, choux pommés	Fonte des semis des crucifères, maladie des taches noires du chou, mildiou des crucifères, nervures noires du chou, pourriture molle, Pseudomonas	Dosage: 2 kg/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s) Application: à partir du début de l'attaque.	2, 14
brocoli, chou de Bruxelles, chou de Chine, chou-fleur, choux pommés	Fonte des semis des crucifères, maladie des taches noires du chou, mildiou des crucifères, nervures noires du chou, pourriture molle, Pseudomonas	Dosage: 0.2 - 0.4 kg/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s) Application: à partir du début de l'attaque.	2, 15, 16
carotte	alternariose de la carotte	Dosage: 5 - 7 kg/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s)	2, 13
choux	Effet partiel: nervures noires du chou	Dosage: 2 kg/ha	2, 17

concombre	Effet partiel: mildiou des cucurbitacées, taches angulaires	Concentration: 0.2 % Dosage: 2 kg/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s)	2, 18
céleri-branche, céleri-pomme	septoriose du céleri	Dosage: 5 - 7 kg/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s)	2, 13
haricots	Effet partiel: brûlure bactérienne du haricot, graisse du haricot	Dosage: 2 kg/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s)	2, 18
scorsonère	rouille blanche de la scorsonère	Dosage: 5 kg/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s)	2, 19
Grande culture			
Pommes de terre	mildiou de la pomme de terre	Dosage: 7 kg/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s)	2, 20, 21, 22
Culture ornementale			
arbres et arbustes (hors forêt), cultures florales et plantes vertes, rosier	maladies fongiques des feuilles, mildious des plantes ornementales	Concentration: 0.1 - 0.3 %	2
bégonia, géranium	bactérioses	Concentration: 0.1 % Application: prophylaxie.	2
laurier-cerise	maladie criblée des Prunus	Concentration: 0.1 - 0.3 %	2
rhododendron	brûlure des bourgeons des rhododendrons	Concentration: 0.1 - 0.3 %	2
rosier	chancre du rosier	Concentration: 0.1 %	2
rosier	chancre du rosier	Concentration: 0.6 % Application: pulvérisation d'automne et d'hiver.	2
sapin bleu	dépérissement des bourgeons du sapin bleu	Concentration: 1 %	2

Charges générales / agronomiques:

- 1 Le dosage indiqué se réfère au stade "mise à fruits (50 - 90% des inflorescences ont des fruits visibles)"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha.
- 2 4 kg de cuivre métallique au maximum par hectare et par année.
- 3 Le dosage indiqué se réfère au stade "pleine floraison" et "début de la coloration rouge des fruits", 4 plants par m²; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha.
- 4 Pour les framboises d'été, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha.
Pour les framboises d'automne, le dosage indiqué se réfère aux haies d'une hauteur comprise entre 150 et 170 cm; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha.
- 5 Pour les mûres, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha.
- 6 En cas de forte attaque et sur variétés sensibles uniquement.
- 7 Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³ par ha.
- 8 Comme complément à du soufre mouillable.
- 9 Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m³ par ha.
- 10 Maximum 6 kg de cuivre métal par année par ha. Le bilan de cuivre métal sur 5 ans ne doit toutefois pas dépasser 20 kg/ha au maximum.
- 11 En mélange avec des préparations contenant du folpet ou de la tolyfluanide.
- 12 Convient également au traitement par voie aérienne.
- 13 En mélange avec des fongicides organiques, la moitié du dosage indiqué suffit.
- 14 4 traitements au maximum par culture.
- 15 5-7 traitements par culture.
- 16 En mélange avec fongicide à large spectre d'action (p. ex. Slick).
- 17 Uniquement pour la culture de jeunes plants.
- 18 Attention à la phytotoxicité!
- 19 2 traitements au maximum par culture.
- 20 Pulvérisations à 7-10 jours d'intervalle d'avec d'autres fongicides de contact.
- 21 1 traitement par culture au maximum.
- 22 2 semaines de délai d'attente pour les pommes de terre primeurs.

Indications relatives à la sécurité devant figurer sur l'emballage:

Phrases PPS

- SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.